

DELIBERATION CFVUo68-2018

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 23 mai 2018.

Objet de la délibération : Modifications de MCC pour la Licence 3 Sciences Physiques et Chimiques – Faculté des Sciences

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 04 juin 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications de MCC concernant la Licence 3 Sciences Physiques et Chimique (modification du volume horaire et modification des coefficients des UE) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

A Angers, le 07 juin 2018

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : **16 juin 2018**

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : SCIENCES Avis favorable du Conseil d'UFR du : 24/04/2018
 § Passage à la CFVU du :
 § Rentrée universitaire: 2018-2019

Formation concernée : L3 Sciences Physiques et Chimiques, L3 SPC		
Nature de la modification (cocher la case)		
Création-modification d'UE, EC, UEL	<input checked="" type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>	
Modification d'épreuve (nature, durée ...)	<input type="checkbox"/>	
Modification des conditions de validation	<input type="checkbox"/>	
Autre (précisez)	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Détail de la modification à compléter en dessous		
Joindre les 2 maquettes		
Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
S5-UE1 Physique quantique 1 (parcours PA) et Structure de la matière (parcours PC, CE, CMed)	6 ECTS / coeff. 6	7 ECTS / coeff. 7
S5-UE2 SPC / Optique 1	MCC/1 ^{ère} session/Assidus 0.55CT + 0.30CC + 0.15TP	MCC/1 ^{ère} session/Assidus 0.85CC + 0.15TP
S5-UE3 / « cinétique »	MCC/1 ^{ère} session/Assidus 0.55CT + 0.30CC + 0.15TP	MCC/1 ^{ère} session/Assidus 0.85CC + 0.15TP
S5-UE5 / « Physique : compléments d'électromagnétisme » (parcours PA-PC) ; « chimie : lumière, molécules et matière » (parcours PC, CE, CMed)	2 ECTS / coeff. 2	3 ECTS / coeff. 3

S5-UE6 / UEL	2 ECTS / coeff. 2	0 ECTS / pas de coeff.
S6-UE1 SPC /Thermodynamique et physique statistique	Thermodynamique et Physique statistique 6 ECTS / Coeff 6 / 55h 25h CM / 21h TD / 9h TP MCC 1 ^{ère} session : assidus (0.55CT + 0.30CC +0.15TP), D.A. (0.85CT + 0.15TP) MCC 2 ^{ème} session : 0.85CT + 0.15TP Durée CT : 2h30	<p>➤ Thermodynamique 3 ECTS / Coeff 3 / 32h 12.5h CM / 10.5h TD / 9hTP MCC 1^{ère} session : assidus (0.55CT + 0.30CC +0.15TP), D.A. (0.85CT + 0.15TP) MCC 2^{ème} session : 0.85CT + 0.15TP Durée CT : 1h30</p> <p>➤ Physique statistique 3 ECTS / Coeff 3 / 23h 12.5h CM / 10.5h TD MCC 1^{ère} session : assidus (0.70CT + 0.30CC), D.A. (CT) MCC 2^{ème} session : CT Durée CT : 1h30</p>
S6-UE1 SPC / Electrochimie	55h=C 25h/ TD 18h/ TP 12h	55h=C 25h / TD 20h / TP 10h
S6-UE5 / Anglais	1 ECTS/ coeff 1 / 8h TP	1 ECTS/ coeff 1 / 12h TP
S6-UE5 / 3PE	2 ECTS/ coeff 2 / 18h TD	2 ECTS/ coeff 2 / 14h TD

§ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

